

QU'EST CE QUE L'AGEFIPH ?

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) est instaurée avec la loi du 10 juillet 1987, instaurant l'obligation d'emploi de 6 % de travailleurs handicapés dans les entreprises privées de 20 salariés et plus. Sa mission est de favoriser l'insertion et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé, au moyen des contributions versées par les entreprises.

LE FINANCEMENT DES AIDES ET PRESTATIONS

19.5 M€

consacrés au soutien de l'insertion et/ou du maintien des personnes handicapées dans l'emploi



LES PRINCIPAUX MOYENS UTILISÉS

secteurs public et privé

• PARMIS LES AIDES ET APPUIS À L'INSERTION

3 380 PERSONNES NOUVELLEMENT ACCOMPAGNÉES PAR CAP EMPLOI

99
BENEFICIAIRES DE L'AIP*

566
BENEFICIAIRES DE L'EPAPE**

* Aide à l'Insertion Professionnelle
** Enveloppe Personnalisée d'Aide Ponctuelle à l'Emploi

• PARMIS LES AIDES ET APPUIS AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

1 322 NOUVELLES SITUATIONS ACCOMPAGNÉES PAR LES SAMETH

94
AIDES AU MAINTIEN

436
AETH*** MOBILISÉES

*** Aide à l'Emploi des Travailleurs Handicapés

• PARMIS LES AIDES À LA PRÉPARATION À L'EMPLOI ET À LA FORMATION

870 BENEFICIAIRES D'ACTIONS DE MOBILISATION, REMISE A NIVEAU

1 455
ENTRÉES EN FORMATION

673
BENEFICIAIRES DE LA PSOP****

1 421
Formation préqualifiante qualifiante

34
Formation certifiante et diplômante

**** Prestation Spécifique d'Orientation Professionnelle

• POUR LA COMPENSATION DU HANDICAP

620
AIDES HUMAINES, AIDES TECHNIQUES ET AIDES À LA MOBILITÉ

450
AIDES À L'ACCESSIBILITÉ DES SITUATIONS DE TRAVAIL

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS

secteurs public et privé

4167

INSERTIONS PAR
LES CAP EMPLOI

+9 %
par rapport
à 2015

132

CRÉATIONS D'ACTIVITÉ OU
D'ENTREPRISES PAR
LES PERSONNES HANDICAPÉES

-14 %
par rapport
à 2015

1251

MAINTIEN DANS L'EMPLOI
PAR LES SAMETH

+14 %
par rapport
à 2015

134

CONTRATS D'APPRENTISSAGE
PRIMÉS PAR L'AGEFIPH

-14 %
par rapport
à 2015

517

ÉTABLISSEMENTS AYANT BÉNÉFICIÉ
D'UN OU PLUSIEURS SERVICES ALTHER

160

CONTRATS DE
PROFESSIONALISATION PRIMÉS
PAR L'AGEFIPH

+12 %
par rapport
à 2015

LA DEMANDE D'EMPLOI PAR DÉPARTEMENT

CENTRE-VAL DE LOIRE	18	28	36	37	41	45	région	national
DEFM* handicapés	2 541	2 471	1 819	3 848	2 471	4 158	17 308	490 360
Évolution N / N-1	4.5 %	2.0 %	0.2 %	0.9 %	0.6 %	3.5 %	2.1 %	0.8 %
DEFM* Tous publics	25 446	35 752	17 884	51 825	26 789	60 566	218 262	584 652
Évolution N / N-1	0.1 %	-0.3 %	0.7 %	0.8 %	0.1 %	-0.1 %	0.2 %	-0.1 %

*** Demandeur d'Emploi en Fin de Mois

■ Nous contacter :

DÉLÉGATION RÉGIONALE CENTRE-VAL DE LOIRE

ABC 2
35, avenue de Paris
45058 Orléans Cedex 1
centre@agefiph.asso.fr

 **N°Vert 0 800 11 10 09**

DE 9H00 A 18H00 - APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



Plus d'infos sur www.agefiph.fr/www-agefiph/A-propos-de-l-Agefiph/L-Agefiph-dans-votre-region/Centre-Val-de-Loire